







# Bulletin municipal BASLY





**Juillet 2008** 

# JL Motoculture

Vente – Réparation Entretien – Dépannage Cycles, cyclos toutes marques

Z.I Route de Reviers

14470 COURSEULLES S/MER

Tél.: 02.31.37.54.55

Couverture – Zinguerie – Ramonage Neuf et Rénovation – Démoussage

# **Entreprise PESNELLE**

17 Rue Talbot 14610 BASLY

Tél.: 02.31.80.08.40 Fax: 02.31.80.64.19

Mail: ent.pesnelle@wanadoo.fr

Récupération de ferraille – Voitures et épaves Dépannage 24/24

# **HUET Olivier**

7 Rue Talbot 14610 BASLY

Tél.: 02.31.80.36.84 02.31.80.98.77 06.84.22.04.30

# SANICLIM (SARL)

Plomberie – Dépannage Chauffage (mazout – gaz)

18 Rue du Bac du Port

14610 BASLY

Tél.: 02.31.80.07.50 Fax: 02.31.80.68.55

# Boulangerie - Pâtisserie

# M. Mme DESOBEAUX

Ouvert le lundi Fermé le mardi

3 Route de Saint Aubin

14610 BASLY

Tél. / Fax: 02.31.80.08.15

# LEPETIT électricité

Installation - Dépannage

17b Rue du Bac du Port

14610 BASLY

Tél.: 02.31.08.49.40

Fax: 02.31.08.49.60

# **Guidon Sylvain**

Peinture – Ravalement Revêtement murs et sols – Travaux neufs Rénovation - Petits travaux d' entretien

Mail: sylvain-guidon@club-internet.fr

17 Route de Fontaine Henry

14610 BASLY

Tél.: 02.31.08.44.70 06.22.33.96.99

# PAYSAGISTE Bruno HEBERT

Entretien et création d'espaces verts Elagage – Abattage

5 Route de Courseulles

14610 BASLY

Tél.: 02.31.80.00.83

# Le Mot du Maire

En mars dernier, vous avez fait confiance, par votre vote à une nouvelle équipe Municipale, ce dont moi-même et mes colistiers vous remercient.

Sachez qu'avec mon équipe, je serai à votre écoute et que je compte également sur vous tous pour participer au dynamisme de la commune, par vos suggestions pertinentes.

J'ai succédé à M. Oudin, qui a dirigé la commune pendant 19 ans. Je lui souhaite une très Bonne et longue retraite. J'ai également repris son siège de vice-président de la communauté de communes « Cœur de Nacre » auquel est associée Mme Amar à la commission du budget. Pour ma part, je me suis porté candidat pour être membre de la commission des déchets et de l'environnement. Cette commission aura un rôle déterminant dans les années à venir (n'est-il pas question de faire payer les ordures ménagères au poids ou au contenant par habitant?). Quant à l'environnement, c'est une des priorités du XXIème siècle.

Après trois mandats de conseiller municipal et une pose de sept ans, j'ai décidé de m'investir d'une manière dynamique et participative dans la gestion municipale.

Ce premier mandat de Maire, m'a mis au fait de la mission que vous m'avez confiée et qui se traduit par un travail régulier à plein temps : un grand nombre de réunions communales (réunions de conseil, de commissions) de cérémonies (8 mai et 6 juin), des élections intercommunales, auxquelles sont associées des membres du conseil municipal, des commissions préfectorales, le bureau d'aide sociale dont les membres ont été renouvelés. Le premier dossier du CCAS, la salle du « Temps de vivre ». A l'unanimité, il a été décidé de la mise à disposition de cette salle pour toute personne qui en fait la demande à la Mairie, pour fêtes et réceptions. Les associations se verront destinataires prochainement d'un courrier leur indiquant la mise à disposition de la salle pour des activités.

La prochaine réunion du conseil municipal se tiendra en septembre. Après la mise en place des missions de chaque conseiller municipal, il sera nécessaire de veiller d'une manière collégiale à appliquer les orientations du programme de la mandature pour laquelle les habitants nous ont fait confiance. Je veillerai à ce que chacun reste dans son rôle et dans sa mission. Le budget de la municipalité n'est pas un puits sans fonds. Il va falloir être raisonnable mais penser au développement de la commune et au bien-être budgétaire des habitants.

Les activités sur la commune sont actuellement liées aux associations : associations des parents d'élèves qui organisent la kermesse des écoles, le carnaval sur le territoire de la commune. Pour avoir assisté à l'assemblée générale du Foot, j'ai pris acte de la volonté de M. Noël Madelaine, Président et des membres de l'association d'envisager les activités venant se greffer au concours de boules existant. Je vais solliciter les associations dites « en veille » sur la commune pour les inciter à reprendre leur dynamisme.

Je vais prendre contact avec la jeunesse de notre commune pour ouvrir les plages de discussion afin d'évaluer leurs souhaits et leur projection dans l'avenir.

Des adolescents ont dû passer le Brevet des Collèges, le BEP, le BAC.... . Je souhaite que ces jeunes se fassent connaître pour les féliciter de leur réussite scolaire, il « paraît » qu'un ou une a été reçu avec mention....

Au niveau du CCAS, un Prêt d'Honneur a été voté pour assister un étudiant de la commune durant ses études universitaire (pour les renseignements et les modalités, me contacter ou un membre du CCAS).

Je tiens tout particulièrement à remercier notre boulanger qui, a dû reprendre courageusement, faute de remplaçant, son travail au fournil après avoir connu des complications médicales. Je tiens également, à remercier sa famille et leur apprenti, Stéphane Huet, pour avoir maintenu la boulangerie ouverte et fourni du pain à tout le village et aux communes environnantes. Un grand merci à ces personnes courageuses et généreuses.

Enumérées, toutes ces réflexions m'amène à vous solliciter pour prendre en compte vos idées, vos suggestions, je les étudierai avec le conseil municipal dans l'éventualité de les adapter dans la mesure des moyens communaux. N'hésitez pas à me contacter pour en parler, à m'interpeler, quelque soit le lieu où nous serons appelés à nous croiser. Je suis présent sur la commune toute l'année et entièrement disponible à tout heure pour mes administrés.

Je vous souhaite de très bonnes vacances à toutes et à tous.

Le Maire Yves GAUQUELIN

Coordonnées: Mairie: tél et fax: 02.31.80.07.25.

A tout moment: 06.34.49.39.47.

# INFORMATIONS GENERALES

# SECRETARIAT DE MAIRIE

Christine POSMYOUCK

Téléphone Télécopie : 02 31 80 07 25 e-mail : mairie.basly@wanadoo.fr

# Secrétariat ouvert : Mardi, mercredi et samedi de 9 h 00 à 12 h 00

M. le Maire et MM. Les Adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous.

# FORMALITES ADMINISTRATIVES

Tout nouvel habitant sur la Commune est invité à se faire connaître en Mairie, dès son installation.

# **BIBLIOTHEQUE**

(ouverte à tous) Ecole Primaire Mercredi et vendredi de 16 h 30 à 18 h 30

# Pendant les vacances d'Eté

<u>Juillet</u>: ouverte tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h 30

Août: fermée

Réouverture le mercredi 03 septembre

# CANTINE

Téléphone Répondeur : 02 31 80 91 82 Ou SIVOS : 02 31 80 54 25

# **GARDERIE**

Salle de motricité (ancienne salle polyvalente) De 7 h 30 à 9 h00 et de 16 h 30 à 18 h 30

# **ENCOMBRANTS**

mercredi 01 octobre 2008

# ETAT CIVIL

#### Naissances:

MOUTIER Nathan le 07 janvier 2008 MARIE Gabin le 24 janvier 2008 WILLEM Palome, le 21 février 2008 HUET Teddy, le 24 février 2008 DELAMARE Margaux, le 31 mai 2008

#### Décés:

BROUSSE Sylvie, à Caen le 25 février 2008 Nous sommes de tout cœur avec la famille du défunt.

# RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes Français garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire.

# COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Le mardi avec les sacs jaunes Collecte assurée les jours fériés

# COLLECTE DES DECHETS VERTS :

Tous les mercredis Du 19 mars au 10 décembre 2008 Collecte assurée les jours fériés

# OUVERTURE DE LA DECHETERIE

Lundi 09 h 00/12 h 00 - 14 h 00/18 h00 Mercredi 14 h /18 h Vendredi 14 h 00/18 h 00

Samedi 09 h /12 h - 13 h /18 h

# En ce début de mandat je souhaite rappeler quelques règles de civilité

# La signalisation

La signalisation routière (panneaux, marquage au sol), celle installée provisoirement pour travaux (même provisoire), doit être respectée.

Des contrôles seront effectués et les contrevenants seront verbalisés.

#### Le Stationnement

- Le stationnement sur les trottoirs et interdit, sauf spécifications contraires ;
- Vous engagez votre responsabilité si des piétons sont obligés de descendre sur la chaussé et sont accidentés.

#### Les chiens

Un chien peut s'échapper ... cela arrive... c'est un accident... .

Si le phénomène se répète tous les jours cela devient de la divagation... .

Les chiens sur la voie publique et le terrain de sport doivent être tenus en laisse. Leurs déjections ramassées. Certains propriétaires ont tendance à utiliser le terrain de sport pour une canisette et à laisser se promener leur animal cela au dépend des personnes présentes sur le stade.

Sachez qu'en faisant 200 à 300 mètres, vous sortez du village, la nature s'offre à vous et à votre animal, cela fait faire de la marche et du bien au chien et au maitre.

Pour faire respecter la tranquillité et l'hygiène et parce qu'il est fort désagréable pour tout le monde et surtout pour les enfants, de marcher ou de glisser sur des excréments d'animaux, un arrêté municipal complémentaire aux arrêtés existants sera pris prochainement.

Je vais l'appliquer et me verrais dans l'obligation de verbaliser les contrevenants.

#### Le CCAS

A pris la décision d'ouvrir la Salle « Le Temps de Vivre » à la location.

50 personnes (assises) peuvent occuper cette salle.

Cette salle n'a pas de possibilité de cuisine, ni de vaisselle sur place.

Pour réserver, contacter le secrétariat de la mairie (02.31.80.07.25 ou 06.34.49.39.47)

Les tarifs

Habitants de Basly	1 journée	80€
	2 journées	150€
Hors commune	1 journée	150€
	2 journées	250€

# Rappel sur la collecte des déchets

# Ramassages

# Mardi matin

Ordures ménagères et déchets recyclable (sacs jaunes) sortir les sacs au maximum après 19h la veille.

# Mercredi après-midi

Ramassage des déchets verts (du 19 mars au 10 décembre)

Volume maximum à chaque collecte -500 litres (8 sacs poubelles de 100L, non fermés, le surplus peut être laissé sur le trottoir par l'entreprise)

Les branches – 5cm de diamètre maximum (liés en fagots d'un mètre de long, avec une ficelle biodégradable)

Les branches plus grosses ou plus longues, les encombrants plus important et tous vos autres déchets peuvent être portés en déchèterie à :

LUC SUR MER

## Ouverture

21, 1910	Ouverture		
Lundi	9H à 12H	14Hà 18H	
Mercredi	9H à 12H	14Hà 18H	
Vendredi	9H à 12H	14Hà 18H	
Samedi	9H à 12H	14Hà 18H	

# Les encombrants

1,er octobre 2008 : maximum 2m3 sont collectés 2 fois par an; au printemps et à l'automne.

Le Maire.

# LE BRUIT

# LUTTE CONTRE LE BRUIT

(Extrait du Recueil des Actes Administratifs nº 1 du 20 février 1997)

Par arrêté préfectoral en date du 16 janvier 1997 :

Art. 1er : Le présent arrêté annule et remplace les arrêtés préfectoraux des 30 unit 1991 et15 décembre 1992 relatifs à la lutte contre le bruit dans le département cu Calvados.

- Art. 2 : Sont abrogés le titre V et la section 6 du chapitre III du titre II du règlement sanitaire départemental.
- Art. 3: Sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessibles au public, sont interdits les bruits génants par leur intensité, et notamment ceux susceptibles de provenir:

- des publicités par cris ou par chants ;

- de l'emploi d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore par haut-parleur, tels que postes récepteurs de radio, magnétophones et électrophones, à moins que ces appareils ne soient utilisés exclusivement avec des écouteurs;
- des réparations ou réglages de moteurs, à l'exception des réparations de courte durée permettant la remise en service d'un véhicule immobilisé par une avarie fortuite en cours de circulation;

- de l'utilisation des pétards ou autres pièces d'artifice.

Des dérogations individuelles ou collectives aux dispositions de l'alinéa précédent pourront être accordées par Mmes et MM. les maires des communes concernées lors de circonstances particulières telles que manifestations commerciales, fêtes ou réjouissances, ou pour l'exercice de certaines professions. Les fêtes suivantes font l'objet d'une dérogation permanente au présent article fête nationale du 14 juillet, jour de l'an, fête de la musique et fête votive annuelle de la commune concernée.

Art. 4: Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils, appareils ou instruments de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces activités entre vingt heures et sept heures et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.

Des dérogations exceptionnelles pourront être accordées par les services préfectoraux s'il s'avère nécessaire que les activités considérées soient effectuées en dehors des heures et jours autorisés à l'alinéa précédent.

- Art. 5: Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de huit heures trente à douze heures et de quatorze heures trente à dixneuf heures trente, les samedis de neuf heures à douze heure et de quinze heures à dix neuf heures et les dimanches et jours fériés de dix heures à douze heures.
- Art. 6: Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gène pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (dressage, collier anti-aboiement...).
- Art. 7: Les éléments et équipements des bâtiments doivent être maintenus en bon état de manière à ce qu'aucune diminution anormale des performances acoustiques n'apparaisse dans le temps, le même objectif doit être appliqué à leur remplacement. Les travaux ou aménagements quels qu'ils soient effectués dans les bâtiments ne doivent pas avoir pour effet de diminuer sensiblement les caractéristiques initiales d'isolement acoustique des parois.

Toutes précautions doivent être prises pour limiter te bruit lors de l'installation de nouveaux équipements individuels ou collectifs dans les bâtiments. Les mesures seront effectuées conformément à la norme NFS 31 057 concernant la vérification de la qualité acoustique des bâtiments.

Art. 8: Toute personne qui, dans un lieu public ou privé, aura été à l'origine par elle-même ou par l'intermédiaire d'une personne ou d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité, d'un bruit particulier de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité, est susceptible d'être punie de l'amende prévue à l'article R.48-2 (devenu R.1336.7) du code de la santé publique.

# APPELS D'URGENCES

S.A.M.U.: 15	SAPEURS-POMPIERS: 18 Portable: 112
C.H.U.: 02.31.06.31.06	C.H.R.: 02.31.27.27.27
Allo Enfance Maltraitée : 119 ou 0.800.05.41.41	Centre ANTI-POISON ROUEN: 02.35.88.44.00 RENNES: 02.99.59.22.22
GENDARMERIE: 17 Douvres: 02.31.37.29.63 Horaire: 8H00 à 12H00 / 14H00 à 19H00	Dépannage électricité : 0.810.333.014

# RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Bureau de POST		AIRE	1 07 54 00	METEO France	00.11		
Thaon: 02.31.80.0	MANAGE	Lion-sur-mer: 02.3	1.97.54.82	Carpiquet: 08.36.68.02.14			
TRESOR PUBLI		PRESBYTERE		DECHETERIE			
Courseulles-sur-M	ler: 02.31.37.46.32	Douvres-la-Délivran	de: 02.31.97.54.82	Saint-Aubin-sur-Mer	: 02.31.97.43.32		
DENT	<u> TISTES</u>	<u>INFIRMI</u>	ERS (suite)	MEDECI	NS-(suite)		
Courseull	es-sur-Mer	Mat	hieu	Courseulle	s-sur-Mer		
Duncombe	02.31.37.43.80	Berceron	02.31.44.16.32	L'honneur	02.31.37.45.14		
Le louedec	02.31.37.99.50	De Barros	02.31.44.16.32	Lair	02.31.37.45.14		
Troisemaine	02.31.37.99.50			Marmontel	02.31.37.45.24		
		Th	aon	Tanné	02.31.37.45.14		
Douvres-la	-Délivrande	Pelletier	02.31.80.35.32				
Bessac	02.31.37.93.82		V 3000 000 000 000 000 000 000 000 000 0	Douvres-la-	Délivrande		
Turgot-Bottereau 02.31.37.34.38		KINESITHE	ERAPEUTES	Delforge	02.31.37.30.62		
		2001 12000 2444		Dupuy	02.31.37.30.62		
Ma	thieu	Courseull	es-sur-Mer	Gautier	02.31.37.78.11		
Delmotte	02.31.44.34.00	Demercastel	02.31.37.44.29	Lebailly	02.31.37.30.62		
Demotte	02.51.44.54.00	Guinhut	02.31.37.80.27	Lemerre	02.31.37.30.62		
TL	iaon	Lamarre	02.31.37.80.27	Malhère	02.31.37.30.62		
Villedieu	02.31.80.31.30	Noël	02.31.37.80.27	Mantoulet			
villedied	02.31.80.31.30			Mantoulet	02.31,37.57.57		
DEDIA	TOLOCUE	Rougereau	02.31.37.80.27				
DEKMA)	<u>TOLOGUE</u>			Mat			
-			-Délivrande	Gillot	02.31.47.17.76		
	-Délivrande	Chereul	02.31.37.33.50	Granger	02.31.95.29.09		
Dechauffour	02.31.37.94.12	Duval	02.31.37.29.92				
		Lepage-Dufour	02.31.37.96.71	Tha	ion		
<u>INFIR</u>	RMIERS	Maymaud	02.31.37.29.92	Maillol	02.31.80.28.52		
		Pardillos	02.31.37.29.92				
Courseull	es-sur-Mer			PHARM	ACIES .		
Berthaud	02.31.37.93.38	Mat	thieu				
Brossillon	02.31.37.48.88	Pimont	02.31.95.86.70	Courseulle	s-sur-Mer		
Blaizot	02.31.37.90.99	100000000000000000000000000000000000000		Gazengel	02.31.37.48.17		
Deysine	02.31.37.48.88	Th	aon	Marette	02.31.37.45.10		
Higoneng	02.31.37.48.88	Delmaire	02.31.80.09.20				
Le Boucher	02.31.37.93.38	Name and Association (Association (Associati		Douvres-la-	Délivrande		
Lesueur	02.31.37.77.12	MED	ECINS	Rouault -Muller	02.31.37.21.76		
Desdedi	02.51,57,77,12	in Edition	<u>BCH ID</u>	Tailpied-Hardy	02.31.37.29.60		
Douveau le	-Délivrande	Courseull	es-sur-Mer	1 anpicu-riaruy	02.31.37.23.00		
Boisnard		Geslain		3.4.4	L.f		
Dechauffour	02.31.37.14.00	Gestain	02.31.37.45.24	Perichon-Galbrun	hieu		
	02.31.37.31.62	Grenier	02.31.37.45.14	Penchon-Gaibrun	02.31.44.17.79		
Hauschalter	02.31.37.25.87						
Legrix	02.31.37.14.00				aon		
Matelot-Saliou	02.31.37.31.62	-		Saussereau	02.31.80.01.8		
Richier	02.31.37.14.00						

### LES MAIRES-ADJOINTS

Denis PENVERN 58 ans 1er maire - adjoint

Marié 2 enfants

Ingénieur Bâtiment - TP

Installation dans la commune en 1978

Elu conseiller municipal et maire adjoint depuis 1983

Loisirs: Randonnées pédestres - Lecture - Vélo

Aime la nature, les produits naturels, la mer

Rôle dans la commune : Assurer le maintien au niveau des espaces publics et leur amélioration tant sur le plan de leur aspect que de leur capacité à répondre de leur destination ou encore sur celui de leur fonctionnement (sécurité des usagers).

Améliorer l'environnement de la commune (effacement des réseaux aériens,...).

Assurer la maintenance et l'amélioration des Infrastructures sur fonds propres de la commune (eaux pluviales) ou en faisant appel aux structures intercommunales (eaux usées - eau potable)...

Emile PORET 65 ans 2 maire -adjoint

Marié 3 enfants et 7 petits enfants

Agriculteur retraité

Habitant la commune depuis 1948

Elu conseiller municipal en 1989 et maire-adjoint depuis 1995

Loisirs : Voyages - Vélo Passion : Jardinage

Rôle dans la commune : Responsable de la gestion des employés de la commune.

Fait partie des commissions : Finances - CCAS - SIVOS - Voirie réseaux environnement - Bâtiments

urbanisme.



Marié 2 enfants.

Profession : Responsable entreprise de teillage de lin

Habitant la commune depuis 1990

Elu conseiller municipal en 1996 et maire - adjoint depuis 2008

Sports : Natation - VTT Loisirs : Moto enduro Aime La nature

Autre activité que la commune : agriculteur

Rôle dans la commune : Responsable de la commission bâtiments urbanisme. Fait partie des commissions : Finances - SIVOS - Voirie réseaux environnement.

Michel LEGRAND 57 ans 4 maire -adjoint

Marié 1enfant et 4 petits enfants

Technicien méthodes dans une société de prothèses chirurgicales

Habitant la commune depuis 1978

Elu conseiller municipal en 1983 et maire - adjoint depuis 2008

Loisirs: Randonnées pédestres - Voyages

Aime: La nature - Les édifices anciens (châteaux, églises)

Rôle dans la commune: Responsable des commissions Sports et Loisirs (tennis, arbre de noël pour les enfants etc.), Fêtes et Cérémonies (Fête de la Saint Georges, 8 mai, 6 juin et 11 novembre etc.) et Informations Communications (bulletin municipal et mise en place d'un site Internet).

Fait partie de la commission des finances et représente la commune au syndicat d'eau potable.









# Commissions

CŒUR DE NACRE

GAUQUELIN Yves

AMAR Annie

CCAS

GAUQUELIN Yves

PORET Emile

BERCERON Isabelle

LEPETIT Christelle

RICHARD Roseline

ALEXANDRE- LORPIN Cécile

**DESOBEAUX Sylvie** 

**LAPORTE James** 

TANQUERAY Céline

SIVOS

PORET Emile (titulaire)

BERCERON Isabelle (titulaire)

FEREY Stéphane (suppléant)

BERGHMAN Patrick (suppléant)

Syndicat SIART

PENVERN Denis

MARIE Samuel

Syndicat ADDUCTION EAU POTABLE

PENVERN Denis

**LEGRAND Michel** 

Syndicat SIGAZ

GAUQUELIN Yves (titulaire)

RICHARD Roseline (suppléante)

Syndicat SDEC

GAUQUELIN Yves (titulaire)

MARIE Samuel (suppléant)

Commission FINANCES

**GAUQUELIN** Yves

PENVERN Denis

PORET Emile

**BERGHMAN Patrick** 

LEGRAND Michel

MARIE Samuel

AMAR Annie

Délégué CNAS

FEREY Stéphane

Délégué AIRE

RICHARD Roseline

Commission SPORTS / LOISIRS et FETES / CEREMONIES

**LEGRAND Michel** 

FEREY Stéphane

**DUCAMP Thierry** 

LEPETIT Christelle

FLAMBARD Pascal

RONCO Laurence

BERCERON Isabelle

Commission INFORMATION COMMUNICATION

LEGRAND Michel

GAUQUELIN Yves

FEREY Stéphane

RONCO Laurence

AMAR Annie

LEPETIT Christelle

Commission VOIRIE RESEAUX ENVIRONNEMENT

PENVERN Denis

**PORET Emile** 

**BERGHMAN Patrick** 

**GAUQUELIN Yves** 

MARIE Samuel

RICHARD Roseline

VAUVERT Daniel

Commission IMPOTS DIRECTS

GAUQUELIN Yves

BERGHMAN Patrick

PORET Emile

MARIE Samuel

BERCERON Isabelle

RONCO Laurence

AMAR Annie

RICHARD Roseline

Commission BATIMENTS URBANISME

**BERGHMAN Patrick** 

PORET Emile

DUCAMP Thierry

LEPETIT Christelle

FLAMBARD Pascal

VAUVERT Daniel

Délégué DEFENSE

VAUVERT Daniel

Délégué COMITE SOUVENIR JUNO

**GAUQUELIN Yves** 

RICHARD Roseline

# **FINANCES**

# **COMPTE ADMINISTRATIF 2007**

# Section de Fonctionnement

DEPENSES	Prévu	353 994.32
	Réalisé	312 202.43
RECETTES	Prévu	353 994.32
	Réalisé	344 919.02
Excédent de clôture		32 716.59
Section d'Investisseme	<u>ent</u>	
DEPENSES	Prévu	67 367.07
	Réalisé	54 188.34
RECETTES	Prévu	67 367.07
	Réalisé	68 744.35

# **BUDGET PRIMITIF 2008**

14 556.01

# Section de Fonctionnement

Excédent de clôture

Recettes 389 194.59 € Dépenses 389 194.59 €

# Section d'investissement

 Recettes
 27 379.01 €

 Dépenses
 27 379.01 €

# **CEREMONIE DU 8 MAI**



Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

# CHANT CHORAL



Samedi 24 mai le concert de l'ensemble vocal « Voici voix là » a réuni beaucoup de spectateurs à l'église

# **CEREMONIE DU 6 JUIN**



La commémoration du 64<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement s'est déroulée à la stèle des Canadiens en présence de « Westlake Brothers souvenir » des élèves d'Anisy et du lycée Victor-Lépine. Les personnalités ont déposé des gerbes de fleurs, et les enfants des coquelicots de papier et des galets ainsi que des fleurs devant la stèle du souvenir.

# Bibliothèque









La bibliothèque s'est agrandie : la municipalité a attribué une salle supplémentaire qui a été rénovée et équipée de mobilier neuf. Elle est réservée à nos jeunes lecteurs qui sont de plus en plus nombreux à venir emprunter des ouvrages. Ils apprécient notamment l'espace et la clarté de leur nouvelle salle.

L'ancienne salle des enfants a été entièrement refaite et aménagée pour accueillir les lecteurs adultes.

C'est avec plaisir que nous vous accueillons le mercredi et le vendredi de 16h30 à 18h30.

Nous recherchons des bénévoles ; si vous désirez vous ajouter à l'équipe actuelle, venez nous voir ou faites-vous connaître auprès de la mairie.

A tous bonnes vacances.

Les bénévoles

# L'école Maternelle de

Basly à la Ferme















Le mardi 13 mai , les enfants de l'école maternelle sont allés visiter la ferme d'Escures à Saint-Jean Le Blanc.

Après la visite de la graineterie, chaque enfants à reçu un sceau avec les aliments nécessaires pour chaque animal, du blé pour les poules, des granulés pour les lapins et de l'orge pour les cochons, moutons, vaches et chevaux.

Des parents étaient là pour surveiller tout ce petit monde avec les maitresses.

Ce fut une très belle journée!





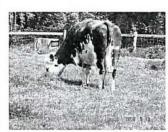






















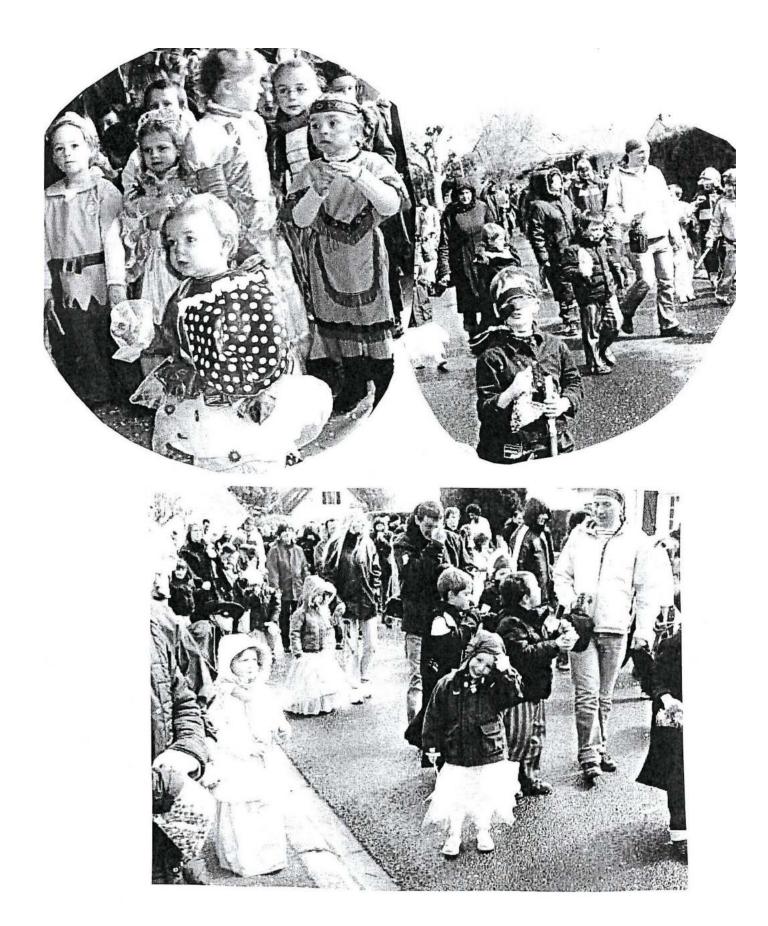


# CAR CALL

Les supers Héros étaient de la fête le Diamanche 6 avril à Basly!!!

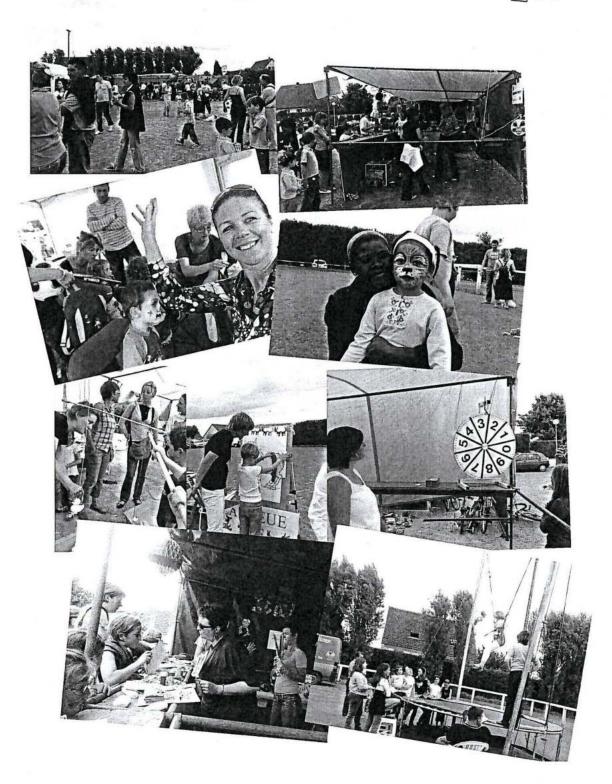


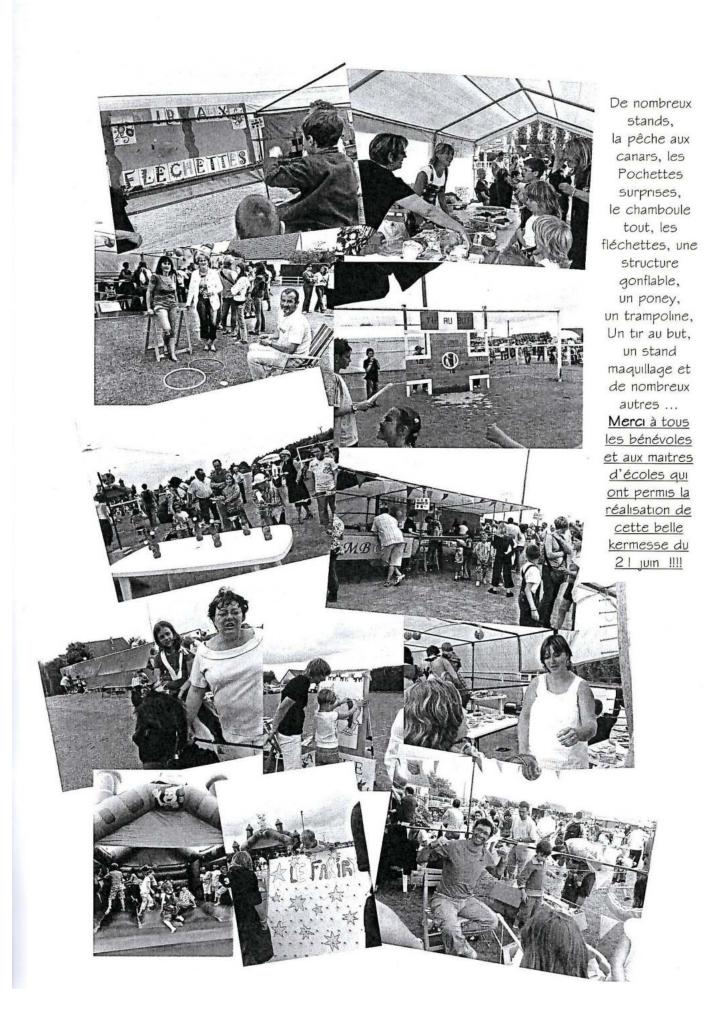




Malgré la neige le défilé à bien eut lieu, un char avait été confectionné par les parents. Un gouter à été offert aux enfants dans la salle de motricité. L'association des Parents d'élèves du R.P.I. remercie vivement tous les participants!

# lakernesse des écoles sur le s





# LE CLUB DU TEMPS DE VIVRE



Voici le temps des vacances et nous vous résumons nos activités du premier semestre de l'année 2008.

- ❖ Début janvier, nous avons fêté les Rois.
- Le jeudi 24 janvier 2008 s'est tenue <u>l'Assemblée Générale</u>. Le bureau a été reconduit dans ses fonctions.

Le président : M. Pierre Pesnelle

La trésorière : Mme Marie-Thérèse Lorpin

La secrétaire : Mme Louise Gervais

Nous avons recruté 6 nouveaux adhérents ce qui porte notre effectif à 31 adhérents.

Le mercredi 6 février nous avons organisé <u>le Repas du Club</u> préparé par les membres du Club.







Quelle ambiance au Club! 555













Le 29 février les membres du bureau ont assisté à une réunion de secteur des Aînés Ruraux à Thaon présidée par Mme Lepage présidente.



Le samedi 15 mars, nous sommes allés au Zénith de Caen voir les <u>Chocurs de l'Armée Rouge</u> qui fêtent leur 70<sup>ème</sup> anniversaire. 85 artistes sur scène pour 2 heures de spectacle époustouflant!







- En novembre 2007 et février 2008, nous avons fêté les 80 printemps de deux adhérents.
- Une sortie est prévue à <u>LAVAL</u> le 24 septembre 2008 avec le Club du Temps de vivre de Basly et les Anciens combattants de Bény s/mer. Des places sont encore disponibles. Vous pouvez connaître le programme et vous inscrire dès maintenant en téléphonant au 02.31.80.07.49.
- Le recueil <u>\*Basly d'higr gt d'aujourd'hui</u>, mis en vente en début d'année, a rencontré un vif succès et nous avons dû faire imprimer un second tirage. Nous n'avons pas pu encore contacter tous les habitants, ce sera chose faite très bientôt. Vous pouvez vous procurer ce recueil chez M. Pesnelle, 11 rue du Bac du port à Basly.

Le bureau vous invite à nous rejoindre au sein du Club pour vous distraire et trouver un peu de chaleur et d'amitié.

Bonnes vacances à tous!



# Union Sportive THAON-LE FRESNE-VALLEE DE LA MUE

# SAISON 2007/2008---

L'effectif global dépasse actuellement les 300 licenciés avec les éducateurs et dirigeants, bénévoles nous situant, niveau régional au 32 éme rang (sur 483 clubs) et au 17 ème rang au niveau départemental (~220 clubs)

La répartition des licencies par commune.

Communes	Jeunes	Adultes	Total
AMBLIE	5	I	6
ANGUERNY	3	2	5
BASLY	20	5	25
BRETTEV ORGUEI	2	5	7
CAEN	7	20	20
CAIRON	19	10	29
CREULLY	39	3	42
FontaineHenry	8	2	10
Fresne-camilly	30	11	31
REVIERS	1	4	5
ST CONTEST	2	5	7
THAON	30	14	44
DIVERS(36 communes)	30	27	57

	288
EDUCATEURS	16
DIRIGEANTS	****14

#### FOOT ANIMATION

Les entraînements ont lieu tous les mercredi après midi surles terrains du FRESNE Camilly et de THAON (HIDALGO et Claude MARIN ). Un ramassage par mini bus dépose les enfants sur leurs lieux respectifs d'entraînement.

#### Débutants

Rencontre en plateau le samedi après midi Ils ont participé à la journée nationale des débutants qui se déroulait sur le site de DOUVRES (25 mai)

## **Poussins**

-3 équipes engagées en championnat. L'équipe « A » a réalisé une excellente saison et s'est qualifiée pour la finale départementale de la coupe ayant lieu au stade mythique de VENOIX.

#### Benjamins

-3 équipes à 9 engagées dans divers championnats.

-A noter que, après s'être brillamment qualifier en novembre Au tournoi Jean PINGEON qui regroupait toutes les équipes phares de la région ,ils ont affronté les équipes issues de clubs professionnels tels que SAINT ETIENNE, RENNES, LE MANS TROYES, LORIENT. ....

### FOOT à 11\_-\-JEUNES--/--

#### « -13ans »

Descente au championnat d'automne evc une remontée en Promotion de district au championnat de printemps

#### « -15ans »

Equipe évoluant en Promotion de ligue Marche trop haute pour notre effectif. Redescend en promotion de district

Ratant de très peu l'accession au championnat d'automne, elle termine 1ère et accède en 1ère Série au championnat de printemps. En coupe, elle réussit la performance d'accéder en finale de la coupe du Calvados, ne s'inclinant que dans les dernières minutes (1-0) contre une équipe de HONFLEUR évoluant 2 div au dessus

# SENIORS

Félicitations à l'équipe « IA » qui accède en DHR après avoir terminé 1 ère du Groupe 4 en PH avec la meilleure attaque et meilleure défense de son groupe Maintien de l'équipe « 1B » en 1 etc div qui subit les aléas de l'équipe 1A mais malheureusement , l'équipe « 1C » termine à l'avant dernière place de 3 enc div et devra repartir en 4 ème Div la saison prochaine.

# PREPARATION 2008-2009

Inscriptions → Permanences au bureau du stade Claude MARIN

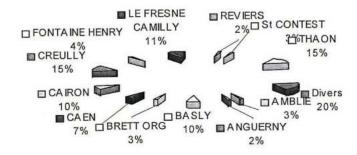
21 au 24 juillet de 9h à 12h et 13h à 17h 00

27 Aout au 3 septembre de 14h30 à 17h00

6 septembre de 10h à 12h00

Site Internet : http://thaonfvm.free.fr e-mail: thaon fvm@wanadoo.fr

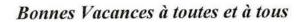
tel: 02-31-08-25-25



# Repartition de l'effectif 2007-2008









Ca fait partie de la vie d'un club!

Eh oui, le club de Basly vient de connaître sa première désillusion depuis sa création en 2004. Après avoir connu une montée de 5<sup>ème</sup> en 3<sup>ème</sup> division, les oranges et noirs n'ont pas pu éviter les 3 dernières places de leur championnat, synonyme de relégation...

A qui la faute ? A nous tous, joueurs, bien entendu, mais notre début de championnat catastrophique et les équipes réserves renforcées en fin de saison ont eus raison de nous ; jamais décroché, toujours prêt à faire les efforts nécessaires, le FCB a finalement baissé pavillon.

Mais qu'importe! Le football est avant tout un jeu, nous n'avons rien à nous reprocher, nous sommes restés fair-play tout au long de cette saison et l'ambiance est restée comme ces cinq dernières années toujours aussi bonne; alors à quoi bon se morfondre sur notre sort... relevons la tête, repartons de plus belle l'année prochaine et continuons à nous faire plaisir le dimanche sur notre terrain de jeu favori!

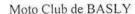
Les joueurs tiennent à remercier les membres du bureau pour leur dévouement, un grand merci tout particulier à Fredo, notre coach. Un entraîneur et dirigeant bénévole qui passe autant de temps sur les terrains de foot pour nous faire progresser mérite toujours une distinction, et ce, malgré ses résultats.

L'an prochain, l'ancienne brochette Mika, Ludo et Manu reprendront du service, bon courage à eux et nous leurs souhaitons d'avance une fin plus joyeuse que celle de cette année.

Les entraı̂nements reprendront mi août et toutes les personnes voulant passer un petit test physique avec nous seront les bienvenus.

A partir du mois d'octobre les entraînements auront lieu le mercredi soir à 19h30.

Le bureau,





Chers amis.

Le Moto Club de BASLY est une association qui grandit petit à petit et qui permet à la ville de Basly de se faire connaître dans toute la France et dans le monde entier. En effet, nombreux de nos pilotes sont classés dans différents championnats de France et Nicolas AUBIN est en ce moment quatrième au championnat du monde.

Notre club se félicite de l'apport des nouveaux adhérents au bureau pour aider, développer et diversifier nos manifestations proposées aux pilotes et au public.

Cette année, au mois de mars, nous avons organisé deux courses d'endurance de quatre heures, une le samedi pour les quads et une le dimanche pour les motos qui elle comptait pour le championnat de NORMANDIE. Cette manifestation était une première pour nous car elle se déroulait hors de nos infrastructures à RUSSY (commune proche de BAYEUX). La compétition et l'organisation furent satisfaisantes malgré une pluie torrentielle pendant tout le week-end. Au mois d'avril, nous avons organisé une épreuve du championnat de France cadet de moto cross qui grâce aux bénévoles fut un succès. Les pilotes, les officiels et le public nous ont fait savoir que nous maitrisions nos manifestations.

Nous organiserons le 10 aout prochain une grande foire aux greniers sur notre terrain et dés maintenant vous pouvez réserver votre place auprès de M. POTTIER Joël au 02 31 37 70 37. Une belle épreuve nationale sera également organisée au mois d'octobre prochain et nous l'espérons sera une réussite avec un public nombreux.

Enfin, toutes nos félicitations à la nouvelle équipe municipale pour sa récente élection et tout particulièrement à notre vice-président Yves GAUQUELIN.

Cordialement

Le président, Eric FLAMBARD

# **Tennis**

La saison de Tennis 2008-2009 démarre fort : les inscriptions ont explosé !!! Plus de 100 joueurs se sont licenciés ... Avec des tarifs très attractifs pour les habitants de Basly et les beaux jours, la municipalité se réjouit de voir ses habitants se défouler sur le terrain municipal de Tennis. Dans l'attente supposée d'un tournoi, les membres de la commission vont penser à un tableau permettant aux licenciés de trouver de nouveaux partenaires et ainsi les mettre facilement en relation ...

Des petites réfections ont déjà été faîtes sur les grillages et un nouveau filet devrait arriver au printemps... Pour les retardataires, veuillez prendre contact avec la commission Sports et loisirs. Alors, à vos raquettes !!!

# Sudoku

				Faci	le			
		4	6		1			
2	5	1		3			4	
7		8			9			1
5			1			4		9
1	3			9			7	8
9		7			6			3
8			7			3		4
	2			4		5	1	7
			3		5	8		

				Moye	n			_
	3	8	7	6				
1		9		4				
4	2		3					
		1	8	7			3	
	6		9		5		8	
	8			2	3	6		
					4		5	6
				9		4		1
				8	7	3	2	

			Dif	ficile			_
	9		3		6		
4		8					
6	1		8			2	5
			7	3	2		
5							3
		9	6	4			
7	5			1		4	2
					9		7
		4		5		3	

_				xpe	t			
	2				6		3	
		4		5		7	6	8
			4	3			2	
5		3			7			
			8			9		7
	7			8	9			
3	8	6		4		1		
	5		1				7	

# Coloriage



# **Mots fléchés**

GAUCHES,	L .	DROGUÉ	F	JUS DE	F.	LANCÉE	E	Ison:	E -	HORSE	E	T	_
BENETS	*	EAU DE	₹	TREILLE	. ↓	LAMES	+	ESCLAVES À	1	POWER	7	DOIGT	₽
OISEAU		TOILETTE		TRAIT		DE BOIS		SPARTE	1	CANCRE		PERSÉVÉR	=
L>		1		+		+		ANIMAL DE GARENNE	<b>→</b>	+		+	
								FRAIS	1			1	
HÉGÉ-		<b>—</b>		-	<u> </u>	-		DE PRÈT			NOTOE		-
MONIE	_										NOTRE- DAME	<b>→</b>	
NOMMER					-						CONSOMMER		1
<b>→</b>					MYTHOMANE	<b>→</b>					+		
					MÉLANGÉE								1
CECI EN		-			T T			-				-	-
PETIT	<b>→</b>		GÊNÉ	<b>→</b>	'					APRÈS CINQ	<b>→</b>		
TIRER, AU FOOT			D'UNE OASIS							BOND			
-			+				0000			+			
							CROCHETS EN S	<b>→</b>					JUS DE
GRANDE													
ÉCOLE	<b>→</b>			FICELER	<b>→</b>	7			PEINTURE ET CINÉMA	<b>→</b>			+
FÉMUR OU PÉRONÉ				DÉCHET DU CORPS					FER OU CUIVRE	1			
L <sub>&gt;</sub>	-	CONNUES	<b>→</b>	+			TOUT	<b>→</b>	UIVHE ↓		VILLE SUR		
		REVÊ- TEMENT					CHOSE				LA BRESLE GUÉPE		
		DE SOL					SAISIT				SOLITAIRE		
ODSERVÉE	MONNAIE D'ITALIE	<b>→</b> ¥				PREND LA TÊTE	<b>→</b> ¥				<b>+</b>	RÉFLÉ-	
OBSERVÉE	CAPTI-	1	-			JOUR DE						CHIES, SAGES	
4	VANTS		-		NEC PLUS	SEMAINE → ₩				COUTUMES		↓	_
8					ULTRA	→ '				ANCIENNES	<b>→</b>		SAISON
					MÈRE DE SANGLIER					DE BONNE HUMEUR			VACANCES
PETIT ANNEAU	<b>→</b>				+			ÉQUIPÉE D'ARMES	<b>→</b>	+			+
PÈRE DE	× 1							PRA-					
JASON				ARGON			CORNENT	SÉODYME					
		3.1		RECUEIL	<b>→</b>		LA PAGE	<b>→</b> *					
_				DE 150 PSAUMES			PÅTURAGE D'ÉTÉ						
SANS		RELEVER	<b>→</b>	+			+		POIGNÉE	<b>→</b>			
ENGRAIS		LE PLAT OPUS							DE SAC	1000			
		EN BREF						0111000	PARESSEUX				
<b>→</b>		*	ES UTILE	<b>→</b>				CHARGE D'ÂNE	→ *				DČALITĆO
			PRONOM PERSONNEL					SINGE- ARAIGNÉE					RÉALITÉS
FIT UN	<b>→</b>		+				-	¥			EN	_	+
CHOIX					EXISTAIT	<b>→</b>					VILLE MENAI LA		
L'ÉTAIN											BARQUE		
-		TRAMA, MACHINA	<b>→</b>						ANNEAU	r <sub>e</sub> o.	*		
		ÉTAT HAR- MONIEUX							DE CORDAGE	<b>→</b>			1
OBSCU-	<b>→</b>	₩ WONIEUX			PLANTE DE								
RITÉ TERME					JACHÉRE MAISON DE	<b>→</b>	V		LA SIENNE	<b>→</b>		PILIER DE COIN	
DE JUDO					ТАНП		V		PRESSE			DE COIN	
-			HÉRISSON DE MÉTAL	<b>→</b>	+	NOMMÉ PAR LES URNES	<b>→</b>		+	APRÈS AVRIL	<b>→</b>	+	
$\cup$			HABILLE,			SOU				TRÈS			
OUSSANT			SAPE			BULGARE	FLÂNANT			COURT			
DANS LA NEIGE	<b>→</b>		•				MOT	<b>→</b>	9	•			
CONSTERNÉS							D'HYPO- THÈSE						
L>							+	IOIE					
İ								JOIE, ENTRAIN	<b>→</b>				
MANCHE													
D'UN	<b>~</b>			CONTOUR- NÈS	_						PRÉPOSI- TION DE	<b>→</b>	3.
AATCH DE													

	CONCOURS POUR LA CREATION	Date de réception projet
	DE L EMBLEME DE NOTRE COMMUNE	N° attribué
	FORMULAIRE DE SOUMISSION DE PROJET	
Ce formulaire devra être	e rempli lisiblement	
et accompagné du proje	et d'emblème à la Mairie de BASLY avant le 15 Septembre 200	8
TITRE	Mle Mme Mr	
Nom		
Prénoms		
date de naissance		
Adresse complète		-
		-
Adresse mail		
de notre commune , je	n de ma proposition d'emblème ("œuvre") au concours pour la creconnais avoir pris connaisance et accepter le règlement de c	e concours
détenteur du droit sur c	que je suis bien l'auteur de l'"œuvre" et, à ma connaissance , jo ette œuvre ou partie ou de tout autre droit à la propriété intellec une n'en détienne le droit, que cette œuvre soit déposée ou non	tuelle lié à cette œuvre, et
par exemple internet,	nte le droit à la Mairie de BASLY d'utiliser cette œuvre à des fin presse écrite, radio, télévision, en citant le nom du créateur et d nonde, l'œuvre soumise à titre d'information du public.	s d'informations publiques, e publier ou de montrer,
J'accorde alors le droit une tièrce-partie, d'util la distribution, l'affichag de toute ou partie de l'o sans aucune compens La Mairie de BASLY pe	et gagne le concours, j'accepte de céder à titre gracieux mon œ exclusif, perpétuel et irrévocable à la Mairie de BASLY, qu'il soi iser l'œuvre, y compris le droit de reproduction et d'adaptation e ge public, la mise à disposition sur Internet, la publication, la mo œuvre, avec ou sans mon nom, ma photographie, mon portrait e ation ou accord supplémentaires de ma part. eut gérer ses droits à la propriété de la manière et dans le but qu	t direct ou indirect via n lien avec la reproduction, dification t ma notice bibliographique, u'elle juge appropriés.
5) Si mon œuvre ne re à moins qu'un accord é	mportait pas le concours de la Mairie de BASLY, elle resterait n ecrit n'intervienne entre les deux parties.	na propriété intellectuelle,
Date	Signature (représentan	t légal)

# Concours pour la création de l'emblème de la Commune

## Présentation du concours

Le Conseil Municipal du 26 juin 2008 a décidé de doter la Commune de Basly d'un site Internet et d'un emblème la représentant.

A cette occasion, il lance un concours pour la création de l'emblème et invite tous les habitants de Basly à y participer.

Cet emblème représentera l'histoire, la vie et l'état d'esprit de la commune de Basly.

# Organisation du concours

A réception des projets, les membres de la commission Information vérifieront la conformité des propositions et classeront les projets comme suit :

Les bulletins de participations devront être datés et un nº sera attribué à chaque participant,

Le dessin en noir et blanc signé, sera agrafé au bulletin de participation et classé,

Le dessin couleur ne sera pas signé mais le n° attribué au concurrent sera reporté au dos du dessin. C'est ce dessin qui fera l'objet du choix du logo.

# Règlement du concours

# 1. Organisateur

La Commune de BASLY Commission communication Place de l'Eglise 14610 BASLY France

# 2. Objectifs du concours

Basly organise un concours communal pour la création de son emblème qui reflètera au mieux sa vie, son histoire et son état d'esprit.

# 3. Conditions de participation

Le présent concours est ouvert à tous.

Les habitants de Basly recevront par boîtage la documentation du concours. Le cas échéant, les dossiers d'inscription seront mis à la disposition de tous à la Mairie.

Les projets des personnes mineurs doivent être soumis par une personne ayant une responsabilité légale.

Les candidats participent à titre personnel et privé.

# 4. Retour des propositions

Les participants pourront remettre leurs propositions d'emblème, sous enveloppe, dans la boîte aux lettres de la Mairie de Basly.

Les projets seront accompagnés du formulaire d'inscription dûment complété, daté et signé, et d'une copie du projet qui sera également signée.

# L'original du projet ne devra porter aucun signe distinctif.

Toute personne qui adresse un logo dans le cadre du concours certifie que son projet ne porte pas atteinte aux droits de tiers et ne viole aucun droit d'auteur.

# La date limite de dépôt des propositions en Mairie a été fixée Le 18 octobre 2008

# 5. Nombre de projets, données de présentation

Chaque participant devra présenter un projet unique sous sa forme définitive et accompagné du formulaire de candidature.

Le projet d'emblème doit comporter :

- une version en couleur format A4 (21cm/29,7cm)
- une version en couleur réduite format 5cm/5cm.

Tout projet qui ne correspondrait pas aux conditions de participation, ainsi qu'à l'ensemble des données de présentation, ne sera pas pris en compte lors de la présélection.

# 6. Les critères de sélections du projet

L'emblème communal devra répondre aux exigences suivantes :

- a. Critères de base :
  - Symboliser au mieux la Commune de Basly,
  - Ne heurter aucune sensibilité qu'elle soit nationale, culturelle ou religieuse.
- b. Critères conceptuels d'appréciation :
  - qualité et originalité de sa représentation visuelle ;
  - · valeur esthétique
- c. Critères formels d'appréciation :
  - lisibilité et identification immédiate
  - facilité d'exploitation, de transposition et d'adaptation (en particulier : aux médias électroniques, à la reproduction sur des surfaces réduites, à l'utilisation en couleurs, en positif et en négatif).

# 7. Choix du logo

La Commission Communication effectuera une première sélection pour retenir les vingts dessins correspondant le plus aux critères de sélection définis par le présent règlement.

Le choix final sera fait par les habitants de la commune à l'occasion d'une exposition à la salle du Temps de Vivre où chacun sera amené à voter pour le futur emblème de Basly.

# 8. Dotation du concours

Le meilleur projet sélectionné sera dévoilé à l'occasion d'une Cérémonie

# 9. Cession du droit d'auteur et propriété de la commune de Basly

La commune de Basly acquiert la propriété exclusive de l'emblème par cession des droits de propriété intellectuelle du gagnant et notamment le droit d'adapter l'emblème.

Tous les projets doivent être accompagnés du formulaire de soumission qui inclut une cession des droits sous condition, au cas où le projet soumis serait sélectionné. Tous les projets soumis non sélectionnés resteront propriété intellectuelle de leurs auteurs sauf accord contraire par écrit.

L'emblème de la Commune de Basly sera sa propriété exclusive et devra être déposé et enregistré, auprès de l'Organisation de la propriété intellectuelle.

Il sera ainsi juridiquement et internationalement protégé en vertu de l'article 6 ter de la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle.

# 10. Principe de confidentialité

La Mairie de Basly veillera à ce que toute information relative à l'âge, le genre ou la nationalité de l'artiste reste strictement confidentielle durant toutes les étapes du concours. Des informations statistiques concernant le nombre de projets soumis, ainsi que les informations générales sur les artistes, pourront être données dans la mesure où elles ne concernent pas un projet particulier.

# 11. Exploitation des résultats du concours à des fins de relations publiques

Par l'envoi de leurs projets, les participants autorisent la Commune de Basly à utiliser leurs projets à des fins de relations publiques, et à exposer ou publier les projets soumis ou une partie d'entre eux.

## 12. Réclamations

La Commune de Basly décline toute responsabilité en cas de perte, de retard d'acheminement ou de détérioration. Elle n'est tenue de rembourser aucun frais résultant de l'élaboration ou de l'envoi des projets adressés.

# 13. Arbitrage

Les litiges, différends ou réclamations découlant du présent concours ou relatifs à celui-ci, seront réglés par voie amiable avec le conseil municipal.

# 14. Validité du Règlement

Par leur participation à ce concours, les participants acceptent sans réserve le présent Règlement.

# L'EQUIPE MINICIPALE VOUS SOUHAITE DE BONNES VACANCES 2008

# Solution des mots fléchés

GRCEVEJE I EHEI
VOLATILEELAPIN
NDOMINATIONEND
CITEREMENTEUSE
ECIMEMBETEESIX
ENABLIEREARTS
OSESUESEEMUBEU
EPIEEEMUSTETEUSE
MANNELETETEUSE
MANNELETEARMENT
ESONEAREPICEEMOSE
BIODSERSEANEEU

# Solution du sudoku

3	9	4	6	2	1	7	8	5
2	5	1	8	3	7	9	4	6
7	6	8	4	5	9	2	3	1
5	В	6	1	7	3	4	2	9
1	3	2	5	9	4	6	7	8
9	4	7	2	8	6	1	5	3
8	1	5	7	6	2	3	9	4
6	2	3	9	4	8	5	1	7
4	7	9	3	1	5	В	6	2

			N	loye	n	_	_	_
5	3	8	7	6	9	1	4	2
1	7	9	2	4	8	5	6	3
4	2	6	3	5	1	7	9	8
2	4	1	8	7	6	9	3	5
3	6	7	9	1	5	2	8	4
9	8	5	4	2	3	6	1	7
7	9	2	1	3	4	8	5	6
8	5	3	6	9	2	4	7	1
6	1	4	5	8	7	3	2	9

		-	U	ITTICE	le _	_		_
2	9	5	3	1	7	6	8	4
4	3	8	5	6	2	7	9	1
6	1	7	8	4	9	3	2	5
8	4	1	7	5	3	2	6	9
5	6	2	1	9	8	4	7	3
3	7	9	6	2	4	5	1	8
7	5	6	9	3	1	8	4	2
1	2	3	4	8	6	9	5	7
9	8	4	2	7	5	1	3	6

			E	xpe	rt	_	_	_
8	2	5	9	7	6	4	3	1
9	3	4	2	5	1	7	6	8
1	6	7	4	3	8	5	2	9
5	1	3	6	9	7	2	8	4
7	9	8	5	2	4	3	1	6
6	4	2	8	1	3	9	5	7
2	7	1	3	8	9	6	4	5
3	8	6	7	4	5	1	9	2
4	5	9	1	6	2	8	7	3

# Point P

Matériaux - Bricolage Carrelage -Sanitaires

Route de Caen

14470 COURSEULLES S/MER

Tél.: 02.31.36.10.10

Electricité - Chauffage Alarme et Protection

# **Daniel BOULAY**

Mail: danielboulay@wanadoo.fr

294 Grande Rue

14880 HERMANVILLE S/MER

Tél.: 02.31.97.28.01 / 06.07.30.12.47

Fax: 02.31.96.74.87

# **Bernard CLEMENT**

**PIZZA** 

Chemin du GOULET 14610 BASLY

Tél.: 06.07.06.37.12

# Déco d'hier et d'aujourd'hui Emotion et salfinement pour un intérieur de charme

Vente d'articles de décoration intérieur en réunions à domicile

5 Impasse du Canada

**14610 BASLY** 

Tél.: 06.31.27.21.14

www.deco-hier-aujourdhui.fr

# POSITIF NETTOYAGE

Spécialiste en vitrerie pour le particulier Devis gratuit Alain LÖHRER

1 Route de Thaon 14610 BASLY

Tél. / Fax: 02.31.73.72.21

Tél.:

06.67.40.11.72

Entreprise Générale de Peinture

# **LEROY Peinture**

Revêtements Sols & Murs Ravalement-Traitement de Toitures Décoration Intérieure

33 Rue des Aubépines

14610 BASLY

Tél.: 02.31.80.55.18 / 06.31.37.98.45

# Jouvence Image

Restauration numérique complexe (images anciennes)

Echantillonnage et masterisation audio (vinyls et cassettes)

Récupération de données numériques (CD,DVD,Cartes mémoire, clés USB)

24 Rue du Canada

14610 BASLY

Tél.: 09.61.33.06.41

# MICHALCIK

Menuiserie ALU - PVC Rénovation ou neuf

Atelier et exposition permanente

Internet :www.michalcik.fr

Z.I La Fossette Route de Caen

14440 DOUVRES LA DELIVRANDE

Tél.: 02.31.36.21.21 Fax: 02.31.36.21.26

# PLAN DE BASLY

